N° 297
OCTOBRE NOVEMBRE 2023

LA LETTRE DE
PSYCHIATRIE FRANÇAISE

LA LETTRE DU SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ET DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

## SOMMAIRE

Cliquer pour aller à la page

pages

ÉDITORIAL 1
- Maurice Bensoussan

ADHÉSION 2024 2

NOUVELLE TARIFICATION 3

FORMATION 5
- Psychiatrie et environnement

PRIX BRISSET 7
- Maria Larrea : Les gens de Bilbao naissent où ils veulent

NOTES DE LECTURE 8
- Alessandro Barbaglia : Le coup du fou

FORMATION 9
- Rôle et places des psychiatres libéraux dans l'articulation entre CPTS et PTSM

REGARD 10
- Quelques occurrences du terme identité dans le corpus freudien

LIVRES EN IMPRESSIONS 12
- Maurice Corcos

FENÊTRE SUR L'ART 14
- Jean Rustin

SÉMINAIRE PHÉNOMÉNOLOGIE 17
- L'expérience de la souffrance et de la douleur

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE 18
- Réunions et colloques

# 2005 - 2023 : LA RÉPÉTITION DES FAUSSES ROUTES SYNDICALES

**Maurice BENSOUSSAN***

**18 ans pour qu'un autre courant syndical reconnaisse les avancées obtenues par la seule stratégie du Syndicat des Psychiatres Français lors de la convention de 2005.**

Le SPF alors, sans ménager ses efforts, a participé directement à la mise en place de la convention positionnant le psychiatre comme un médecin spécialiste de second recours. Militant activement et efficacement pour un accès direct spécifique pour la tranche d'âge 16 – 25 ans, nous avons ainsi permis aux psychiatres libéraux de bénéficier des avantages à la fois de la consultation d'avis et de l'accès direct spécifique global. Chacun de nos collègues exerçant en secteur 1 ou signataire de l'OPTAM peut pratiquer un Dépassement Autorisé (aujourd'hui 61€) sans que son patient consultant hors du parcours de soins ne soit pénalisé par une augmentation drastique du ticket modérateur, pour au maximum 30% de ses actes. Que de temps perdu autour de la surdité et de l'aveuglement ! Vous lirez dans les tarifs NGAP modifiés par le règlement arbitral les incidences et les avantages de cette négociation.

Pourquoi en reparler, à l'heure de notre intention d'une indispensable union syndicale ? Uniquement parce que l'histoire se répète, d'autres continuant de confondre intérêt des spécialités médicales et intérêt des psychiatres. Le Syndicat des Psychiatres Français a obtenu en 2022 des mesures de rattrapage par la revalorisation (6,5%) des seuls honoraires des psychiatres. En 2023, le SPF par son travail sur les parcours en santé mentale et en psychiatrie a posé le cadre de l'indispensable et conséquente augmentation de la valeur de l'acte de psychiatrie. Plusieurs de nos colloques ont souligné l'importance d'une offre des soins de proximité territorialisée tenant compte des besoins de santé de sa population. Il s'agit de l'évolution de la notion de patientèle, déjà obsolète, comme l'exemple de la fin de sa valeur patrimoniale le montre.

Cette anticipation du SPF, a permis de négocier et d'obtenir une vraie revalorisation de notre acte de base, indexé sur le plus haut niveau de rémunération d'un acte clinique soit à 60€ à la condition d'un contrat d'engagement territorial. Si pour toute autre spécialité ce contrat était pénalisant, il était largement favorable à la psychiatrie. Une première depuis plus de 20 ans, les psychiatres sortent gagnants d'une convention médicale.

Hélas les syndicats dits représentatifs ont refusé de signer. Nous sommes en conséquence sous l'égide d'un règlement arbitral qui revalorise notre acte de 1,5€, à l'identique de celui de nos collègues spécialistes en médecine générale ou en médecine spécialisée.

Le SPF s'est trouvé seul à défendre cette proposition !

Rejoignez-nous pour faire entendre la qualité de vos pratiques et obtenir les revalorisations indispensables à la pérennité de notre exercice libéral.

---

* Maurice BENSOUSSAN, Président du SPF et de l'AFP

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

**SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**
**ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE**

**Association Française de Psychiatrie**
**79 rue de Tocqueville - 75017 Paris**
Tél : **01 42 71 41 11**
Mail :
**contact@psychiatrie-francaise.com**

# BULLETIN D'ADHÉSION pour 2024

***Pour défendre et promouvoir l'exercice de la psychiatrie resserrons nos rangs, pour peser davantage !***

**Pensez à créer votre compte** pour adhérer par carte bancaire à partir de notre site internet : **https://psychiatrie-francaise.com/**

Le ❒ Professeur ❒ Docteur Nom : .....

Prénom : .....

N° RPPS ou Adeli : .....

Exercice professionnel : ❒ libéral ❒ hospitalier ❒ salarié ou ❒ retraité

Mél (indispensable pour envoi d'information) : .....@.....

Adresse .....

.....

Tél. .....

**Cette adresse est professionnelle** ❒ **personnelle** ❒

règle sa **cotisation pour 2023** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

| | **COTISATION 2024** (tarif valable jusqu'aux Assemblées Générales de mars 2023) |
|---|---|
| ❒ Psychiatres **en exercice depuis plus de 4 ans** | 365 € |
| ❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans** | 305 € |
| ❒ Psychiatres **en exercice depuis moins de 2 ans** | 235 € |
| ❒ Psychiatres **en formation (sur justificatif)** | 90 € |
| ❒ Psychiatres **n'exerçant plus ou retraités** | 175 € |

*(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)*

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**, à retourner : **79 rue de Tocqueville - 75017 PARIS**

**Signature (ou cachet) :**

* ***Sont inclus dans cette somme :***

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique *« Petites annonces »* de *La Lettre de Psychiatrie Française (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année.)*
- ***et aussi :***
  - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
  - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

# NOUVELLE TARIFICATION DES ACTES

## ACTES METROPOLE GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE REUNION MAYOTTE

### CHANGEMENT AU 1ER NOVEMBRE 2023

| | |
|---|---|
| Majoration de la MPC pour les médecins spécialistes, les neurologues, neuropsychiatres et psychiatres dans les conditions fixées par l'article 2 bis des dispositions générales de la NGAP | 4,20€, et hors métropole 4,50€ |
| Majoration du médecin correspondant psychiatre sollicité par le médecin traitant ou régulateur SAS dans les 48 heures | MCY*= 85€<br>DOM-TOM : 102€ |
| Avis ponctuel de consultant par un psychiatre, neuropsychiatre ou neurologue | APY = 64€<br>DOM-TOM :76,80€ |
| Avis ponctuel de consultant par un psychiatre, neuropsychiatre ou neurologue au domicile du patient | AVY = 64€<br>DOM-TOM : 76,80€ |
| Acte de téléconsultation du médecin psychiatre ou neurologue secteur 1 et secteur 2 ayant adhéré à l'OPTAM, ou n'ayant pas adhéré à l'OPTAM dans le cas du respect des tarifs opposables | TCS = 50,20€<br>DOM-TOM : 60,24€ |
| Acte de téléconsultation du médecin psychiatre ou neurologue de secteur 2 n'ayant pas adhéré à l'OPTAM avec dépassements | TC = 42,5€<br>DOM-TOM : 51€ |
| Acte de téléconsultation du médecin spécialiste en psychiatrie à la demande du médecin traitant ou du régulateur SAS dans les deux jours ouvrables 2TC | 85€<br>DOM-TOM : 102€ |
| Tarif du dépassement autorisé | DA = maximum 61€ |

**Avancée conventionnelle obtenue depuis 2005 par le seul Syndicat des Psychiatres Français pour toute demande d'un patient hors d'un parcours de soins coordonné et qui ne peut représenter plus de 30% de l'activité globale du médecin conventionné secteur 1 ou ayant adhéré à l'Optam.**

A noter, Le DA est différent du DE (dépassement pour exigence particulière du patient de lieu et d'heure) dont le tarif est libre, régi uniquement par le tact et mesure.

### CHANGEMENT AU 1ER JANVIER 2024

| | |
|---|---|
| Majoration SNP* (prévue à l'article 28.2.6 de la convention médicale° | 15,00 € |

*Suite page suivante*

*Suite de la page précédente*

**PAS DE CHANGEMENT**

| | |
|---|---|
| CNPSY (prévue à l'article 2.1 de la NGAP) | 42,50€<br>DOM-TOM : 51€ |
| Acte de télé-expertise d'un médecin sollicité par un autre médecin | TE2 = 20€<br>DOM-TOM : 24€ |
| Majoration de coordination pour la psychiatrie, la neuropsychiatrie et la neurologie | MCS = 5€<br>DOM-TOM : 5€ |
| Majoration des psychiatres pour la prise en charge des enfants | MP = 3€<br>DOM-TOM : 3€ |
| Avis ponctuel de consultant par un professeur des universités-praticien hospitalier | APU = 69€<br>DOM-TOM : 82,80€ |
| VNPSY (prévue à l'article 2.1 de la NGAP) | 42,50€<br>DOM-TOM : 51€ |
| Majoration pour la consultation de suivi de sortie d'hospitalisation de court séjour des patients à forte comorbidité : (prévue à l'article 15.6 de la NGAP) | MSH = 23€<br>DOM-TOM : 27,60€ |
| Majoration pour la consultation avec la famille d'un enfant présentant une pathologie psychiatrique grave nécessitant une prise en charge spécialisée d'une durée prévisible au moins égale à un an par le psychiatre et pédopsychiatre : (prévue à l'article 14.4.4 I de la NGAP) | MPF = 20€<br>DOM-TOM : 20€ |
| Majoration pour la consultation annuelle de synthèse avec la famille pour un enfant présentant une pathologie psychiatrique grave nécessitant une prise en charge spécialisée pour le psychiatre et pédopsychiatre : MAF (prévue à l'article 14.4.4 II de la NGAP) | MAF = 20€<br>DOM-TOM : 20€ |
| Consultation de repérage des signes de trouble du neurodéveloppement (TND): CTE (prévue à l'article 15.9 de la NGAP) Pour des raisons de confidentialité, l'acte est facturé aux organismes d'Assurance maladie sous le code prestation agrégé | CCE = 60€<br>DOM-TOM : 72€ |
| Consultation pour trouble de la relation précoce mère-enfant : CTE (prévue à l'article 15.9 de la NGAP) Pour des raisons de confidentialité, l'acte est facturé aux organismes d'Assurance maladie sous le code prestation agrégé | CCE = 60€/72€ |
| Consultation très complexe dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des personnes avec handicap : MPH Pour des raisons de confidentialité, l'acte est facturé aux organismes d'Assurance maladie sous le code prestation agrégé | CCE = 60€<br>DOM-TOM : 72€ |
| Rémunération forfaitaire pour les patients âgés de plus de 80 ans (dont le médecin n'est pas le médecin traitant) | MPA = 5€<br>DOM-TOM : 5 |

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023



*L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*

**PROPOSE une journée de formation sur le thème**

# PSYCHIATRIE ET ENVIRONNEMENT

**le vendredi 24 novembre 2023**

**à l'AQNDC : 92bis boulevard du Montparnasse 75014 Paris**

## ARGUMENT

Depuis longtemps, contextes de vie et facteurs environnementaux ont été pris en compte par la psychiatrie dans la compréhension de la souffrance psychique et dans l'étiologie des troubles psychiatriques. Karl Jaspers avait introduit la dichotomie entre endogène et exogène ; Freud, Ferenczi et Janet se sont interrogés sur les impacts des traumatismes en psychopathologie ; la première guerre mondiale a stimulé la recherche sur les névroses de guerre.

Mais, au-delà des traumatismes vitaux, sévères, singuliers et immédiats, l'évolution actuelle de la société nous interrogent de plus en plus sur l'impact de menaces plus diffuses, non immédiatement représentables, qui renvoient les individus au sentiment d'être démunis et impuissants, vécu d'autant plus fort que ces menaces peuvent fragiliser les équilibres sociétaux. Ces dernières suscitent des réactions psychiques de détresse, d'anxiété, de perte de maîtrise, voire d'emprise et d'humiliation quand les menaces itératives et personnelles en deviennent violentes.

Comment les troubles se manifestent-ils ? Comment les plaintes sont-elles reçues, comprises et accompagnées dans les champs respectifs de la psychiatrie et de la psychopathologie ?

Au cours de ce colloque nous allons, à travers différentes approches, notamment phénoménologiques, psychanalytiques, attachementistes, sociologiques et juridiques, aborder les différentes menaces auxquelles les individus sont exposés et susceptibles de réagir.

En premier lieu nous aborderons les répercussions de l'actuelle crise environnementale liée au changement climatique sur le psychisme. Popularisé sous le terme d'« éco-anxiété », une plainte se fait entendre chez certains sujets, quitte à devenir pour certains le premier motif de consultation. Véritable menace existentielle, elle nous interroge au plus profond de notre être sur notre rapport à la nature et aux autres. Au-delà d'un retour à la nature, elle nous pousse à réfléchir sur l'être humain en tant qu'animal politique et certains nous invitent à une école de l'existence dans laquelle une écologie naturelle serait un des fondements relationnels du soin.

Nous ne nous limiterons pas à la crise écologique, nous nous interrogerons également sur le vaste monde social dans lequel nous vivons.

Les souffrances dans le monde du travail, qui résultent du travail en tant que tel ou de la dynamique des interactions entre individus, nous amène, au-delà des classiques burn-out ou harcèlement, à poser les questions plus générales du sens et de la reconnaissance. Le harcèlement dans le monde scolaire nous ramène à une violence répétée dans un milieu insécure de plus en plus dominé par les supports numériques avec des conséquences physiques et psychiques. Ces violences, qui se développent dans notre environnement jusqu'au niveau de la famille et qui conduisent souvent à consulter, interpellent quotidiennement le clinicien dans sa pratique. S'agit-il véritablement d'une nouvelle clinique ? Des nouvelles enveloppes prises par les symptômes associés au Malaise dans la civilisation (Freud, 1929) ?

Le programme complet est à votre disposition sur le site internet : https://psychiatrie-francaise.com/programme-psychiatrie-et-environnement/

*L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*

**PROPOSE une journée de formation sur le thème**

# PSYCHIATRIE ET ENVIRONNEMENT

**le vendredi 24 novembre 2023**

**à l'AQNDC : 92bis boulevard du Montparnasse 75014 Paris**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

| | |
|---|---|
| Mme ❒ M. ❒ Pr ❒ Dr ❒ | Mail* : |
| NOM* : | Profession : |
| Prénom* : | Mode d'exercice professionnel : |
| Date de naissance* : | Libéral ❒ Salarié ❒ Hospitalier ❒ |
| Téléphone* : | N° RPPS (obligatoire si DPC) : |
| Portable* : | Ce colloque entre dans mon DPC : oui ❒ non ❒ |
| Adresse postale* : | |

* informations obligatoires

**NOUVEAU : PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE**
Vous pouvez dorénavant vous inscrire et régler vos droits d'inscriptions sauf pour le tarif de formation professionnelle sur notre site internet : https://psychiatrie-francaise.com

| DROITS D'INSCRIPTION | Avant le 25 octobre 2023 | Après le 25 octobre 2023 |
|---|---|---|
| Tarif général | ❒ 120 € | ❒ 150 € |
| Membre de l'AFP à jour de cotisation 2023 | ❒ 70 € | ❒ 100 € |
| SUR JUSTIFICATIF : Etudiants de moins de 30 ans, internes, demandeurs d'emploi | ❒ 30 € | ❒ 50 € |
| FORMATION PROFESSIONNELLE<br>➢ **Hors DPC** : avec prise en charge de l'employeur pour les salariés - numéro de déclaration d'activité formateur : 11 7525 01 0475 - Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur<br>➢ **Actions de DPC** en attente de validation en partenariat avec le CNQSP.<br>Action sous réserve de publication par l'ANDPC<br>• Libéraux : Frais de DPC pris en charge et indemnisation du participant par l'ANDPC<br>• Salariés : Frais de formation pris dans le cadre de la formation professionnelle par votre employeur.<br>Une convention sera établie entre le CNQSP et votre employeur | ❒ 240 €<br><br>❒ 0 €<br>❒ 665 € | ❒ 270 €<br><br>❒ 0 €<br>❒ 665 € |
| TOTAL GENERAL = | | |

**Merci de bien vouloir vous y inscrire le plus rapidement possible et de ne pas vous déplacer sans nous contacter auparavant.**

Le 2023 Signature :

**INFORMATIONS PRATIQUES :**

Bulletin d'inscription à retourner accompagné du chèque de règlement correspondant à l'Association Française de Psychiatrie 79 rue de Tocqueville 75017 PARIS

- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 40 euros non remboursables.**

**RENSEIGNEMENTS :**
Association Française de Psychiatrie 79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS
Tél 01 42 71 41 11 – mail contact@psychiatrie-francaise.com
Site internet : https://psychiatrie-francaise.com

**FORMATION - 24 novembre 2023 de 9h à 18h30 - en présentiel**

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

PRIX BRISSET 2023

# LES GENS DE BILBAO NAISSENT OÙ ILS VEULENT

Docteur Jean-Louis GRIGUER*

*« On ne se souvient pas du moment de sa naissance. Mais on peut l'imaginer. »*

L'histoire commence dans les années quarante à Bilbao dans l'Espagne franquiste par deux naissances et deux abandons : Le garçon, c'est Julian. La fille, Victoria. Ce sont le père et la mère de Maria, notre narratrice.

Dans la première partie du roman, celle-ci déroule en parallèle l'enfance de ses parents et la sienne, fait défiler les scènes et les années. C'est la seconde partie du livre, où se révèle le versant secret de la vie des protagonistes au fil de l'enquête de la narratrice.

Avec sa plume pleine de vivacité et de délicatesse, **Maria Larrea** reconstitue le puzzle de sa mémoire familiale et nous emporte dans le récit de sa vie, une histoire d'orphelins, de mensonges et de filiation trompeuse, de corrida, d'amour et de quête de soi, de naissance en naissance comme fil rouge ; ainsi une écrivaine est née.

Dans ce premier roman, elle évoque l'abandon et l'adoption du côté de l'enfant comme celui des parents, s'interroge sur comment surmonter la stérilité, l'incapacité à être mère et à être père vécue comme une impuissance, la difficulté de manifester son affection en tant que parent lorsqu'on a été soi-même abandonné, comment on donne l'amour qu'on n'a pas reçu, le parcours pour adopter,la quête pour trouver ses origines, les non-dits. Elle évoque sa crise d'adolescence, sa rébellion contre ses parents adoptifs et aussi l'immigration, le déracinement, la précarité.

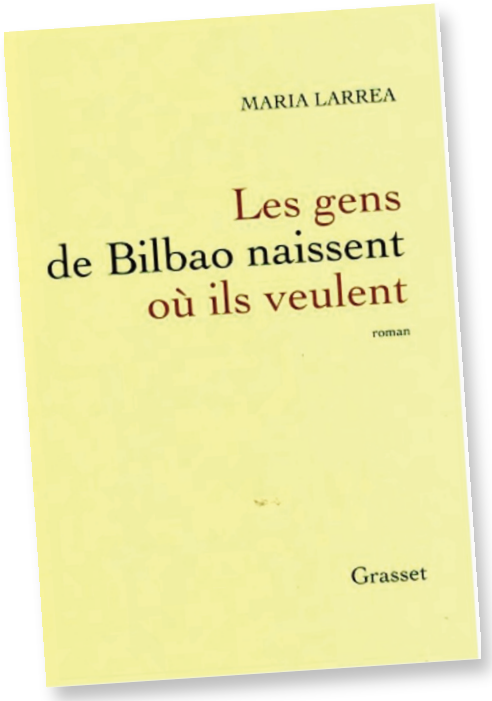


*« J'inventerai mon histoire, car Les gens de Bilbao naissent où ils veulent dit le dicton. Ils soulèvent des pierres, ils tronçonnent des arbres ils sont plus forts que les actes de naissance, les Basques. »*

La beauté du récit réside dans l'hommage rendu aux parents d'adoption et à la tendresse qu'ils ont transmise.

Il plonge dans la profondeur des sentiments de l'écrivaine avec un souhait persistant : *« Je veux les protéger, Julian et Victoria, du jugement trop hâtif sur leurs manquements, leurs maladresses et leur pauvreté, mon seul héritage fut leur amour ».*

Ce sont pour toutes ces raisons que les membres du jury ont décerné le Prix Charles Brisset 2023 à Maria Larrea pour Les gens de Bilbao naissent où ils veulent (éd. Grasset).

---

* Docteur Jean-Louis GRIGUER,
Président du Prix C. Brisset

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

## NOTES DE LECTURE

# LE COUP DU FOU

Alessandro BARBAGLIA
Editions Liana Levi

**Docteur Maurice BENSOUSSAN***

Voilà un livre succulent, encore plus si l'on est psychiatre, encore plus si l'on joue aux échecs, même piètrement. Ce livre est une pépite loin de concerner les psychiatres comme les joueurs d'échecs le pensent, et loin de concerner les joueurs d'échecs comme les psychiatres le pensent.

Une fois commencé impossible de s'arrêter, Alessandro Barbaglia égale ou dépasse Nabokov et Zweig, c'est une rare réussite. Sûrement que la génération qui conserve le souvenir du match du siècle du championnat du monde des échecs de l'été 1972 entre le Russe Boris Spassky et l'Américain Bobby Fischer ne peut se passer de cette lecture. Un régal, je vous dis, bien au-delà du prétexte de diagnostiquer la pathologie du vainqueur, et d'ouvrir sur les liens entre génie et pathologie, mentale bien sûr. Ce livre va contre tous les réductionnismes, c'est une ouverture vers l'infini, au-delà du temps. Il est dans un équilibre perpétuel entre le récit de ce championnat, jamais égalé, et inégalable vu le contexte géopolitique de sa tenue, et les références incessantes à l'Iliade où là aussi un héros en cache au moins un autre, mais surtout à la relation père fils, surtout quand le père est psychiatre. Là aussi toute la modernité de la pratique psychiatrique du siècle dernier éclate.

Je ne vous en dirai pas plus.

Si, juste un mot, pour remercier les organisateurs de notre prix littéraire Charles Brisset. Ils portent depuis des années cet indéfectible lien entre littérature et psychiatrie, dans un choix judicieux soumis au jury renouvelé chaque année par tirage au sort. Quelle qualité de choix d'ouvrages, support de débats éclairés et sensibles !

Pour mémoire, lors de notre colloque de mars dernier sur les psychothérapies, un universitaire français de renom a proposé d'intégrer la littérature dans le cursus de formation des internes en psychiatrie.

Voilà une perle rare qui permettrait de commencer sans délai.

La parole à l'auteur pour finir : **Seul Spassky l'a compris : Fischer ne pouvait pas être battu sur le terrain de l'échiquier. Mais il serait anéanti par un coup très simple : celui consistant à le ramener à la réalité. Et Spassky a joué le seul coup possible pour battre Achille : désactiver le mythe grâce au vaccin de la banalité du monde.**

---

* Maurice BENSOUSSAN,
Président de l'AFP et du SPF

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE**
**organise une session de formation** (Financée par le FAF-PM et réservée aux médecins libéraux) **sur le thème**

# RÔLE ET PLACE DES PSYCHIATRES LIBÉRAUX DANS L'ARTICULATION ENTRE CPTS ET PTSM

**7 décembre 2023, 20h-22h30 - Le "St Germain", 10 Avenue de Grammont, Tours**

## ARGUMENT

Ce programme se déroulera en présentiel avec pour objectif général d'informer et de mobiliser les psychiatres libéraux sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé[1], sur les Projets Territoriaux de Santé Mentale[2] et sur l'importance d'améliorer les collaborations entre médecin généraliste, psychiatre[3] en dégageant leurs incidences sur les pratiques professionnelles .

Les CPTS proposent d'inscrire les pratiques libérales dans une offre de soins populationnelle dépassant la seule notion de patientèle. Les médecins libéraux doivent pour cela s'organiser sur leur territoire, les psychiatres libéraux, par leur proximité et avec les médecins généralistes, doivent participer au socle des projets de santé mentale et de psychiatrie des différentes CPTS[1].

Concomitamment les projets territoriaux de santé mentale (PTSM) sont validés par les ARS. Ils portent la nécessaire réflexion sur leur articulation avec les CPTS. L'ambition est de saisir la globalité des enjeux de la santé mentale pour définir une unité d'action[2].

Les psychiatres tant pour les pathologies mentales sévères et persistantes que pour les troubles mentaux fréquents, savent l'importance des décloisonnements prônés par les CPTS et les PTSM entre le sanitaire, le social et le médicosocial[2].

Les psychiatres libéraux vivent les tensions qui existent sur la filière psychiatrique. À partir d'un inventaire, issu des pratiques de chacun, des difficultés à résoudre nous identifierons à la fois les difficultés du soin lui-même mais aussi du « prendre soin » tout au long d'un parcours pour aller contre les ruptures. Nous présenterons l'objectif des PTSM pour développer sur chaque territoire une offre de service homogène à disposition de chaque citoyen. L'intention est d'offrir à chacun le soin, les activités de réhabilitation, le soutien dans le milieu scolaire et professionnel, afin de déployer une offre en proximité sur tout le territoire, en impliquant l'ensemble des acteurs du sanitaire mais aussi du social et du médicosocial[2] .

Nous montrerons l'importance de centrer le point de départ des organisations sur la ville et non sur l'hôpital. Le secteur psychiatrique est une des composantes d'une offre de soins psychiatriques qui doit intégrer l'ensemble des acteurs. Le focus sur l'articulation ville-hôpital conduira à présenter des innovations organisationnelles en cours d'expérimentation (DSPP14l, place des psychologues[5] ... ). Elles s'inscrivent dans un mouvement de progrès qui va contre le cloisonnement en intégrant dans nos pratiques la culture de l'évaluation et de la preuve.

1) Légifrance. Article L 1434-12 modifié par LOI n° 2019-774 du 24 juillet 2019- art. 22 .

2) Ministère de la santé. Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale. https://solidarites-sante. gouv.fr/fichiers/bo/2018/18-06/ste_20180006 _ 0000 _ 0094. pdf

3) Hardy-Baylé MC, Younès N. Comment améliorer la coopération entre médecins généralistes et psychiatres ? L'information psychiatrique. 2014 ; 5, 90 : 359-71. https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-5-page-359.htm

4) Bensoussan M, Lefébure P. Les prises en charge psychiatriques en ville: vers un dispositif de soins partages ? In : Psychiatrie : mutations et perspectives. ADSP. 2013 ; 84: 37-9. hllps://www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp?clef=141

5) Prise en charge par l'Assurance Maladie des thérapies non médicamenteuses. Dispositif expérimenté dans 4 départements. Troubles en santé mentale d'intensité légère à modérée. Guide médecin. CNAM; 2019. https://www.medecin-occitanie.org/wp-content/uploads/2020/06/Sante%CC%81-Mentale-Guide-Medecin.pdf

**Le programme complet est à votre disposition sur notre site internet: https://psychiatrie-francaise.com/sessions-de-formation-faf-pm**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**à retourner avec les pièces demandées à l'*Association Française de Psychiatrie* – 79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS**
**Renseignements : ☎ 01 42 71 41 11 – contact@psychiatrie-francaise.com – https://psychiatrie-francaise.com**

**Date de clôture des inscriptions sur le site internet la veille de la formation**

❒ Mme ❒ M. ❒ Pr ❒ Dr Date de naissance* .....
Nom* ..... ☎* .....
Prénom* ..... Portable* .....
* ..... @ .....
Profession* ❒ Psychiatre ❒ Généraliste N° RPPS* .....
Adresse professionnelle* .....
.....
Code postal ..... Ville .....

❒ **RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Si oui, besoins spécifiques :** .....

**Prendra part à la session de formation du :** ❒ **7 décembre 2023 de 20h à 22h30 au "St Germain", 10 Avenue de Grammont, Tours**

*Le* ..... *2023* Signature :

**IMPORTANT Documents à fournir :**
NB : Seront retenues par priorité les candidatures des praticiens ayant adhéré à l'*Association Française de Psychiatrie* afin de constituer leur dossier d'inscription, les médecins stagiaires doivent impérativement faire parvenir au secrétariat de l'*Association Française de Psychiatrie* les pièces suivantes :
- Copie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF dans l'année de la demande 2023, au titre de l'exercice de l'année précédente 2022.
- Un chèque de caution d'un montant de 50 euros, par lequel ils s'engagent à participer à la session de formation. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera bien entendu restitué à l'issue du suivi effectif de la formation. En cas d'annulation 10 jours avant la formation celui-ci sera encaissé.

* Indispensable pour établir le dossier

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

REGARD

# QUELQUES OCCURRENCES DU TERME IDENTITÉ DANS LE CORPUS FREUDIEN

Gérard PIRLOT*

Le terme « identité » est d'une actualité brûlante. Qu'en est-il de ce terme dans le vocabulaire freudien ? Il ne fait pas parti du vocabulaire métapsychologique mais se trouve dans quelques occurrences du corpus freudien, moins comme un substantif caractéristique de la personnalité que comme un qualificatif désignant l'idée de mêmeté.

Dans *L'introduction à la psychanalyse* (1916, Payot, 1975, p.301):

« Alors que la plupart confondent le " conscient " avec le " psychique ", nous avons été obligés d'élargir la notion de " psychique " et de reconnaître l'existence d'un psychique qui n'est pas conscient. Il en est de même de **l'identité** que certains établissent entre le" sexuel " et " ce qui se rapporte à la procréation " ou, pour abréger, le" génital ", alors que nous ne pouvons faire autrement que d'admettre l'existence d'un" sexuel " qui n'est pas " génital ", qui n'a rien à voir avec la procréation. **L'identité** dont on nous parle n'est que formelle et manque de raisons profondes ».

Le même sens se retrouve dans « Psychanalyse des foules et analyse du Moi », où l'idée d'identité (1981, Payot) est traduite dans une autre édition (1991, Puf) par celui de similarité:

« Nous avons le droit de nous dire que les liens affectifs féconds que nous connaissons dans la foule suffisent pleinement à expliquer un de ses caractères, le manque d'autonomie et d'initiative chez l'individu pris isolément, **l'identité** de sa réaction avec celle de tous les autres , pour ainsi dire sa réduction au rang d'individu de foule » (1921), Payot, 1981, p.182).
Le terme identité se retrouve en 1900 dans L'interprétation des rêves puis, en 1920, dans « Au-delà du principe de plaisir ».

En 1900, le rêve en tant qu'accomplissement du désir est présenté comme supposé permettre l'identité de perception avec une trace mnésique de l'excitation liée au besoin et ou désir.

« Rien ne nous empêche d'admettre un état primitif de l'appareil psychique où ce chemin est réellement parcouru et où le désir, par conséquent, aboutit en hallucinatoire. Cette première activité psychique tend donc à une **l'identité** de perception, c'est-à-dire à la répétition de la perception, laquelle se trouve liée à la satisfaction du besoin. Pour obtenir un emploi mieux approprié de la force psychique, il est nécessaire d'arrêter la régression dans sa marche, en sorte qu'elle ne dépasse pas l'image-souvenir, et puisse à partir de là chercher d'autres voies qui permettent d'établir de l'extérieur **l'identité** souhaitée. Cette inhibition, et la déviation de l'excitation qui suit, est le fait d'un deuxième système qui contrôle la motilité volontaire, c'est-à-dire l'utilisation des mouvements pour des fins que nous offre notre mémoire. Mais toute cette activité de pensée compliquée qui va de l'image mnésique jusqu'au rétablissement de **l'identité** de perception par les objets du monde extérieur n'est qu'un détour dans l'accomplissement du désir, rendu nécessaire par l'expérience» écrit Freud (1900, 1967, Puf, p.481 et 482).

*Suite page suivante*

*Suite de la page précédente*

En 1920, l'identité est celle d'éléments qui, soumis à des processus différents, visent à accomplir ou retrouver une similitude d'impressions, à la base même du principe de plaisir.

« Chaque nouvelle répétition semble améliorer cette maîtrise vers laquelle tend l'enfant ; et même dans le cas d'expériences plaisantes, il [l'enfant] ne se lasse jamais de les faire répéter et il s'en tiendra, inflexiblement, à **l'identité** de l'impression. Ce trait de caractère est amené à disparaître plus tard. […] La nouveauté sera toujours la condition de la jouissance. Mais l'enfant, lui, ne se fatigue jamais jusqu' à ce que l'adulte excédé refuse de réclamer à celui-ci de répéter un jeu qu'il lui a montré ou qu'ils ont organisé ensemble ; et lorsqu'on lui raconte une belle histoire, il s'en tient inflexiblement à **l'identité** de la répétition et il corrige chaque modification dont le narrateur s'est rendu coupable, alors que celui-ci avait peut-être espéré acquérir par là un mérite supplémentaire. Il n'y a pas contradiction au principe du plaisir ; il est évident que répéter, retrouver **l'identité** constitue en soi une source de plaisir. » (1981, Payot, p.79; OCF-1996, Puf, p.307. )

Il n'y a guère que dans Totem et tabou (1913) et le premier chapitre du Moïse (1938), où le terme identité se rapproche d'une caractéristique psychique du Moi.

« Les Arunta suppriment […] le rapport entre la conception et l'acte sexuel. Lorsqu'une femme se sent devenir mère, c'est qu'au moment où elle éprouve cette sensation un des esprits aspirant à la résurrection a quitté le séjour des esprits le plus proche pour s'introduire dans le corps de cette femme qui le mettra au monde comme étant son enfant. Cet enfant aura le même totem que les autres esprits séjournant dans le même endroit. [….] si l'on admet cela, disons-nous, alors **l'identité** d'un homme avec son totem trouve réellement sa justification dans la croyance de la mère, et toutes les autres prohibitions totémiques (à l'exception de l'exogamie) peuvent être déduites de cette croyance. » (1913, Payot, 1975, p.136)

Dans le même ouvrage, l'identité est celle des substances : entre le sang et la force de celui qui est cannibalisé- le chef totémique :

« La conception éminemment réaliste, qui voit dans la communauté de sang une **l'identité** de substance, laisse comprendre pourquoi on jugeait de temps à autre nécessaire de renouveler cette identité par le procédé purement physique du repas de sacrifice. » (1913, 1975, p.158-59)

Enfin, dans Moïse et la religion monothéiste, l'identité de Moïse est construite à partir de deux personnages distincts. Le mot identité apparaît à la fin du texte lorsqu'il est question de la similitude entre la religion juive et celle d'Aton et leur *identité* primitive, ainsi que celle entre les dieux et les rois (1939, 1986, Gallimard, p.210).

L'interdiction de faire des images de Dieu, interdit plus rigoureux que celui qui avait été présent dans celui du culte d'Aton amènera la remarque de S. Freud, selon laquelle c'est la fonction du père qui installe une *dynamique intellectuelle et spirituelle* en « donnant à penser » l'énigme « d'où viennent les enfants ».

---

* Gérard PIRLOT

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

## LIVRES EN IMPRESSIONS

# Les (dé)raisons de la violence : Destruction et désaffiliation Psychopathologie de la violence à l'adolescence

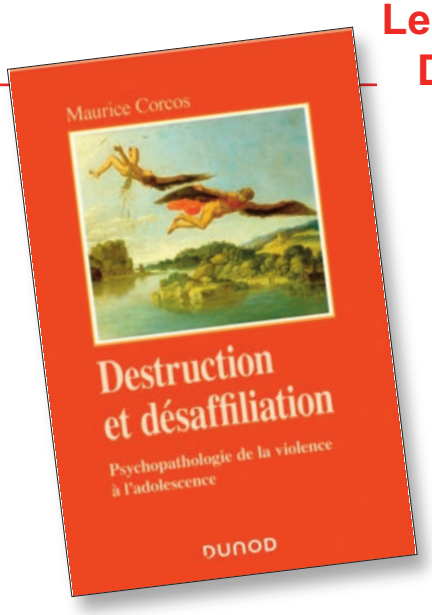


***Auteur*** : Maurice CORCOS
**Edition** : Dunod **Pages** : 400
**Parution** : Juin 2023
**ISBN** : 9782100836505 **Prix** : 35 €

**Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG***

Chers Collègues

En ces temps tourmentés par la recrudescence du terrorisme et des guerres, nous sommes, psychiatres, très sollicités par nos patients et par la société sur les origines de la violence Certains vont jusqu'à dire que les terroristes ou les guerriers cruels ont à voir avec la maladie mentale, ce qui est faux pour la plupart. En tant que pédopsychiatre, je reçois souvent des enfants en consultation qui m'interrogent sur le « pourquoi il y a des méchants ? »[1], ils expriment la peur qu'« ils » viennent les prendre etc… et cette question que la société pose régulièrement aux sociologues, aux philosophes, aux théologiens mais aussi aux psychiatres , revient tel un leitmotiv.

Le fait est là, les terroristes sont souvent de jeunes adultes, ayant des vécus difficiles, au narcissisme défaillant avec des familles peu sécurisantes et souvent déchirées etc…et extrêmement rarement présentant une pathologie mentale. Pourtant, l'acte terroriste en tant que tel, pose question au psychiatre. Ce n'est évidemment pas n'importe quel passage à l'acte, mais chaque passage à l'acte est signifiant tout en ayant ses particularités en fonction de son auteur.

Maurice Corcos, psychanalyste, humaniste, amoureux des arts et de la littérature, est professeur de pédopsychiatrie à l'université de Paris-cité et dirige le département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Institut Mutualiste de Montsouris.

Ainsi, il choisit, dans ce livre dense et bien référencé, de nous livrer les éléments psychopathologiques des origines de la violence quelle qu'elle soit, à un moment particulier de la construction de l'humain, c'est à dire à l'adolescence. Cet ouvrage est en quelque sorte la suite de « La terreur d'exister » que l'auteur avait fait paraître il y a dix ans dans la même collection. À partir de son exemple personnel d'adolescent rencontrant un professeur qui lui permet de trouver sa « voix », il livre ici des exemples cliniques très touchants pour expliquer combien les rencontres faites à l'adolescence sont essentielles à la construction de l'adulte… et nous déambulons avec Joao, le jeune africain orphelin dans les rues parisiennes à la recherche de son histoire à partir de la place de la Bastille, symbole de la révolution française.

1- Maurice Corcos cite p.355 et suivantes des extraits du livre d'André Green « Pourquoi le mal ? »dont le but serait de détruire « tout ce qui a donné sens ou fait sens » en compagnie de Freud dans « Malaise dans civilisation » qui écrivait *« il y a une indéniable existence du mal, c'est la pulsion de mort »*

*Suite page suivante*

## LIVRES EN IMPRESSIONS

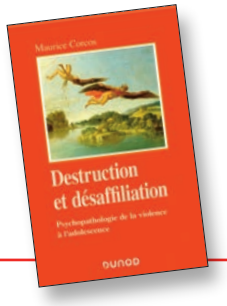


*Suite de la page précédente*

### Les (dé)raisons de la violence : Destruction et désaffiliation Psychopathologie de la violence à l'adolescence

*Vous aurez remarqué les points de suspension non suivis de majuscule dans la phrase précédente ; c'est en effet ainsi que l'auteur par une écriture haletante nous invite à de multiples cheminements et nous fait entrer dans les volutes spiralées de sa pensée avec ses respirations, ses associations et parfois ses surprenantes conclusions ! Ces points de suspension laissent la place au « jeu » si important pour l'auteur, c'est à dire au jeu des idées mais aussi et surtout à la discussion avec son lecteur, rien n'est asséné et l'espace de pensée est ponctué au pluriel.*

Plusieurs axes traversent ce livre : la violence est une question de vie ou de mort psychique pour celui qui l'agit (et aussi parfois pour celui qui la subit, qui peut-être le sujet lui-même), avatars de la transmission qui vont de la difficulté, en passant par la déliaison jusqu'à la rupture de la filiation, c'est à dire l'impossible transmission d'une génération à l'autre[2]. Et pourtant, il existe des possibilités de travail psychique sur ces déliaisons dangereuses[3], il s'agit de permettre à l'adolescent violent, lui qui se sent si vide, *de le faire basculer vers la reconnaissance de l'autre par des rencontres qui donnent sens à ce qu'il vit , qui met en sens son passé, jusqu'à un processus de narration.* Là dans une note du bas de la page 366 en lien avec cette notion du vide, l'auteur donne une très belle définition de la psychanalyse inspirée par Roland Barthes: *Co-créer une forme et un sens à un moment de bascule dans le vide du sujet pensant.*

Mais pour que le psychiatre puisse écouter accueillir et contenir l'agressivité de cet adolescent, encore faut-il que notre système de soins sorte de sa déliquescence annoncée depuis des décennies. Car comment prendre le temps nécessaire pour nos jeunes patients, alors que les files d'attente s'allongent avec une recrudescence des difficultés adolescentes depuis la Covid, que le nombre de places dans des lieux d'accueil et d'hospitalisation sont rares. De la réponse de nos politiques dépendra notre capacité à désamorcer les processus violents à l'œuvre dans nos sociétés. Maurice Corcos apporte les solutions que le psychiatre a à sa disposition mais il interpelle aussi les pouvoirs publics qui doivent faire leur part pour préserver et développer les lieux de soins de nos enfants.

Enfin pour conclure, Pierre Delion[4] parle de cet ouvrage comme le grand œuvre de l'auteur, espérons qu'il nous en donnera encore d'aussi passionnants pour l'esprit et l'action !

2- Remarquons que ce qui vaut pour les adolescents se constate dans beaucoup de partie de notre société voire dans notre spécialité !
3- Titre du 13ème chapitre p.361
4- in Le carnet psy 2023, 7, p. 18

* Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, psychiatre à Paris.

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
N° 297 • octobre novembre 2023

## UNE FENETRE SUR L'ART

# Jean RUSTIN (1923-2013)

Patricia ADAM-LAUBRET*

S'il y avait, comme pour les poètes, des peintres maudits Jean RUSTIN en ferait partie.

**
*

Après des études à l'école des Beaux- Arts de Paris, au cours des années 1950-1960, et sous l'influence de la peinture non figurative du moment, Jean RUSTIN* reste préoccupé par l'abstraction. Sa peinture devient progressivement reconnue et appréciée. En 1971, le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris lui consacre une importante rétrospective. Le peintre se dit alors bouleversé par la vision de ses œuvres : 157 toiles réunies qu'il juge « trop belles », une peinture finalement « trop facile et décorative ». Révélation, choc…et rupture. Pour lui, c'en est fait de l'abstraction lyrique ! Il se lance dans la figuration, la représentation sans concession d'un monde mis à nu. Chez certains la vue de ce nouvel univers provoquera l'effroi, chez d'autres au contraire elle engendra la compassion.
Seul, retiré dans son atelier de Bagnolet, il représente inlassablement une humanité dans sa fragilité et sa vulnérabilité : il la peint sans précaution ni détour mais avec une vérité sincère. Cette partie de l'œuvre, interprétée à mauvais escient, choque les convenances bourgeoises et bouscule les critères artistiques attendus. Violemment critiquée et désavouée, sa peinture est vite censurée sous prétexte de pornographie. Dès lors, le public tiendra le peintre en marge. Son œuvre reste encore aujourd'hui souvent incomprise et mal estimée.

*

Quand je regarde « L'homme à la camisole », je me retrouve là-bas, en arrière et parmi « Eux ».
A la fin des années 70, je pris mon premier poste de FFI** : j'allais découvrir l'univers de la psychiatrie. Bien sûr, la camisole avait disparu. Les infirmiers, bien que peu formés et pas encore convaincus de leur propre savoir-faire, avaient cependant cessé d'être appelés « des gardiens ». On disait d'un patient qu' « il vient de l'H.P » : l'expression« Hôpital Psychiatrique » avait remplacé le mot « asile ». Seuls des stigmates persistaient.

« L'homme à la camisole » -1997-
130x99. Acrylique sur toile. Collection particulière.

* Philippe DAGEN : « RUSTIN », musée FRISSIRAS 2004. Catalogue de l'exposition, Athènes.
** FFI : Faisant Fonction d'Interne en psychiatrie.

*Suite page suivante*

*Suite de la page précédente*

J'allais préparer le concours d'Internat des Hôpitaux Psychiatriques dans un centre hospitalier de 850 lits : 850 âmes égarées dont le C.H.U ne voulait plus. Expulsés du monde des « savants », laissés libres et cependant parqués dans le vaste espace de cet ancien hôpital américain (lieu d'accueil et de soins des soldats blessés pendant la seconde guerre mondiale), exilés loin de la ville universitaire quand l'hôpital ne savait plus traiter pour le moins il les hébergeait… Patients psychotiques chroniques souvent délaissés des familles, hébéphrènes ou oligophrènes, débiles égarés et dégénérés d'autrefois, porteurs de syndromes génétiques rares non encore étiquetés et autistes rebelles des services de psychiatrie de l'enfant… Quelques années plus tard presque tous partiront : certains dans des MAS*, d'autres en foyers d'accueil spécialisé, la plupart trouveront refuge en Belgique. C'est ainsi que débutent les dérives. Je les revois aller et venir, déambuler dans les couloirs interminables et longs sans horizon de l'asile. J'ai vécu avec eux : « L'homme à la camisole », je le croisais tous les jours. Et, je l'avoue, lorsque je prenais une garde de 24 heures suivie des heures du lendemain, je croyais porter leur détresse et je sentais peser la mienne. Je nous voyais sur un « Radeau de la Méduse » en naufragés involontaires bousculés par des tempêtes imaginaires, et dépourvus de moyens. Les décideurs nous avaient bel et bien largués : lâchés là où tout pouvait arriver. J'en ai vu mourir certains sans en comprendre les raisons, ni savoir ce qui s'était médicalement ou véritablement passé. A l'époque, dans ces lieux éloignés, la mort des patients ne faisait pas scandale. A notre façon et ensembles, nous formions une cour des miracles que je ne peux oublier. Ne pensez pas que j'exagère ! Beaucoup d'entre nous, ceux aux cheveux blancs, avons vécu dans ces univers et occupé des jours entiers à côtoyer les insensés.

Jean RUSTIN les connaissait aussi : il a également arpenté les couloirs de l'asile. Il a ressenti, il a compris. Ceux qu'il a peints sont les frères et sœurs de ceux dont je vous parle.

En 1949, il épouse Elsa qui suit alors des études de médecine. Il la rejoint souvent et l'accompagne alors qu'elle travaille en psychiatrie. Avec elle, grâce à elle, il découvre et s'imprègne de l'univers des « fous ». Il les peint : il perçoit leur huis clos. Qu'ils soient seul, deux trois ou quatre, la solitude est la même, les enrobe et s'impose. Chaque geste est un appel, chaque regard une supplication. Pas besoin de décor, juste la lumière d'une ampoule peut-être, et les gris colorés suffisent à éclairer des pulsions mal contenues.

« L'homme à la camisole », voyez comme il nous regarde ! « Bouche cousue- bouche close » quand crier ne suffit plus. Barbelés ou baillons intérieurs, la parole devenue inaccessible ne soulage plus. Bouche cousue- bouche close, il n'y peut rien : incapable de parler, il ne sait pas raconter.

« L'homme à la camisole » n'éprouve plus le besoin de retenir son pantalon, pas de nécessité d'une ficelle ou d'une main crispée sur la ceinture. A quoi bon ? Quelle importance ? Il nous donne à voir une réalité dont il n'a pas pleinement conscience : la vérité crue sans volonté d'exhibition. Pas plus qu'il n'y a de voyeurisme de ma part. Bouche cousue- bouche close : la simple misère humaine est ainsi dévoilée. Son regard fascine : il est une quête, et je vous parle de compassion. Il y a de la spiritualité, une religiosité certaine dans la peinture de Jean RUSTIN.

Le peintre s'est toujours peu exprimé sur le sens donné à ses tableaux. Il écoute, et répond aux questions par le silence ou un léger sourire. Il a fait de la maladie psychique et des difficultés d'accès à la parole un thème qui ne peut laisser les psychiatres indifférents. « Eux », c'est nous !

Imprégné et marqué à jamais, Jean RUSTIN n'a plus changé de sujet.

Presque tous partis ; aujourd'hui ils ne sont plus.

Qu'ont-ils vécu ? Qu'ont-ils pensé de leur transfert dans des lieux inconnus d'eux, au seul prétexte de répondre à des exigences financières et aux économies budgétaires ? Au fond, leur a-t-on jamais posé la question ? Imaginez quel aurait pu être leur devenir dans d'autres pays, avec d'autres lois ? Aurait-on recueilli leur choix anticipé, ou décidé pour eux, comme cela se fait aujourd'hui aux Pays-Bas**, en Belgique*** et bientôt en Colombie**** ?

---

*MAS : Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes gravement handicapés et dépendants, avec un hébergement permanent.

** : - « Le Monde », 2/12/2022, « Fin de vie : jusqu'où légiférer ? », p28.
- : Le Quotidien du Médecin, n°9983, 28/04/2023, « Euthanasie : les Pays-Bas l'autorisent aux moins de 12 ans », p3.

*** : « Le Monde », 2/12/2022. Affaire Mortier, décision de la Cour Européenne des droits de l'Homme du 2 octobre 2022.

**** : Le Quotidien du médecin, n° 9984, 5/05/2023, « En Colombie, l'euthanasie… », p25.

*Suite page suivante*

*Suite de la page précédente*

« L'homme à la camisole », le représentant des mal-nés et des exclus, de ceux que l'on ne supporte plus de regarder et que l'on veut oublier, voyez son regard nous supplier ! Mieux que des décideurs politiques qui se comportent comme s'ils en savaient quelque chose, le « Bouche cousue-bouche close » arrivé aux frontières du cri ne peut nommer ni la tristesse ni le mal. Quand la souffrance morale est devenue intolérable, quand la sidération paralyse, quand le mélancolique n'a plus peur de mourir- la mort : il y aspire !

Elle est devenue son seul désir ! - devrait-on pour autant céder à cela ? Renoncer à soigner, à accompagner, et qu'on en finisse ?

Faut-il donc que la loi CLAYES-LEONETTI de 2016 n'y suffise plus ? Elle demande du temps, de l'énergie et beaucoup d'humanité avant d'être appliquée. Alors, ouvrir le Grand Débat ! Ne plus traiter les patients psychotiques chroniques ni se soucier des pathologies mentales graves, ne plus soulager la douleur psychique, ne plus être toujours à leurs côtés ? Ne pas les accompagner, et rompre leur solitude ? Mais trouver dans des solutions simplistes des remèdes aux manques de moyens attribués aux soins en psychiatrie comme à ceux dévolus aux soins palliatifs (à ce jour, vingt départements français restent sans service de soins palliatifs quand chacun devrait en être pourvu d'au moins un)… Dans une société dominée par le souci de la rapidité, celui de la performance et de l'équilibre des budgets voire de la rentabilité, j'avoue redouter les portes ouvertes à l'arbitraire et à tous les abus.
Nous ne savons finalement rien de ce que « Les hommes en camisole » décideraient pour eux-mêmes. Nous ne vivons ni dans notre corps et notre chair, ni ne sentons dans notre âme ce qu'ils ont à supporter. Nous ne raisonnons et ne débattons qu'à partir de nos préjugés de bien-portants.

Psychiatres, pourrions-nous négliger ceux qui nous rebutent parce qu'ils nous mettent en échec, tous les « sans espoir d'être guéris», nos « invalides improductifs », ces « fardeaux pour la collectivité », et demain les « trop âgés pour être soignés » ? Même décidée pour servir l'intérêt public et agir pour les bienfaits de l'humanité, aucune loi ne peut avoir de prise sur les considérations morales et éthiques ! A ceux qui nous en ont tant appris sur la condition humaine et sur nous-même, évitons leur la solitude et les souffrances, accompagnons les, donnons leur notre présence et notre temps. Accordons leur tout le respect qu'on leur doit.
Ne pas trahir, ne pas leur nuire.

Je regarde le tableau de Jean RUSTIN et je tiens « Les murs de l'asile » à la main. Sur la couverture du livre il est écrit : « Je jure que si demain on parlait de liquider en France, par des moyens doux, cinquante à quatre-vingt mille malades mentaux et arriérés, des millions de gens trouveraient ça très bien, et l'on parlerait à coup sûr d'une œuvre humanitaire…J'affirme qu'on trouverait des psychiatres pour dresser la liste des malades donnant droit à l'euthanasie. », Roger GENTIS 1975*.

L'asile, hier ? Si l'un l'a écrit, l'autre l'a peint.

Aujourd'hui l'asile est à ciel ouvert ! L'enfermement se fait ailleurs, hors des murs des hôpitaux psychiatriques : il est dans les prisons et dans les rues.

---

* : Roger GENTIS « Les murs de l'asile », première de couverture. Petite Collection Maspero. 1975.

---

* Patricia ADAM-LAUBRET,
Psychiatre à Tours.

## RENDEZ-VOUS

*L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE*

**PROPOSE**

# UN SÉMINAIRE DE PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE en visioconférence

Ouvert à tout professionnel de santé, intéressé par une réflexion
sur les liens entre psychiatrie et psychopathologie phénoménologique

**animé par le Docteur Jean-Louis GRIGUER,** Psychiatre des hôpitaux, Docteur en philosophie

**sur le thème « L'expérience de la souffrance et de la douleur »**

**Le programme complet est à votre disposition sur le site internet :**
**https://psychiatrie-francaise.com/seminaire-de-phenomenologie-psychiatrique-2023-2024/**

## ARGUMENT

La souffrance fait partie de ces domaines d'expérience où se conjugue vécu corporel et vécu psychique. La douleur fait référence en priorité au corporel : c'est une sensation pénible ressentie dans une partie du corps, mais c'est aussi un sentiment pénible et nous parlons alors de douleur morale. La souffrance est plus large. Ces deux aspects du mal-être sont intimement mêlés. En tant que clinicien, nous observons souvent les manifestations physiques des tensions psychiques et sommes peut-être moins attentifs aux conséquences psychiques d'une expérience douloureuse. C'est pourtant une expérience fondamentale, narcissiquement éprouvante, c'est-à-dire qui met à l'épreuve notre estime de nous-mêmes et nos structures psychiques. La question qui se pose à nous est alors : comment la douleur devient elle souffrance ?

### DATES SÉMINAIRE EN DISTANTIEL POUR L'ANNÉE 2023-2024 DE 09H00 À 11H00

**> 8 décembre 2023 :**
Docteur J.-L. GRIGUER, psychiatre (Valence),
**"Approche de la douleur et de la souffrance selon Ricœur"**

**> 12 janvier 2024 :**
Caroline GROS, psychanalyste (Marseille),
**"Rencontre avec Ellen West, sa souffrance, son idée fixe, sa demande d'aide à mourir"**

**> 9 février 2024 :**
Philippe CABESTAN, philosophe (Paris), **"Exister, souffrir, mourir"**

**> 8 mars 2024 :**
Blandine HUMBERT, Docteur en philosophie (Paris),
**"L'expérience de la souffrance comme pathos et souffrance d'être soi"**

**> 12 avril 2024 :**
Docteur J.-L. GRIGUER, psychiatre (Valence),
**"La souffrance et la douleur comme expérience"**

**AVEC LES INTERVENTIONS DE :**
**Jean-Louis GRIGUER, Caroline GROS, Philippe CABESTAN, Blandine HUMBERT**

**Pour tous renseignements, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER**
**jeanlouis.griguer@orange.fr**

# LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT…

## RÉUNIONS ET COLLOQUES

### NOVEMBRE 2023

**PARIS, le 23 :** Le Centre d'Ouverture Psychologique et Sociales (COPES) organise un séminaire sur le thème « Clinique institutionnelle et travail du groupe en supervision » Information et inscriptions : COPES - 26 bd Brune 75014 Paris - mail : formation@copes.fr - site : https://www.copes.fr

**PARIS, le 24 :** L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « Psychiatrie et environnement ». Information et renseignements : AFP – 79 rue de Tocqueville – 75017 Paris – Tél : 01 42 71 41 11 - mail : contact@psychiatrie-francaise.com – site : www.psychiatrie-francaise.com

### DECEMBRE 2023

**EN VISIO, le 5 :** L'AFAR organise un colloque sur le thème : « Le syndrôme de diogène et les entassements » Information et inscriptions : AFAR - 46 rue Amelot 75011 Paris - Tél : 01 53 36 80 50 - mail : formation@afar.fr – site : www.afar.fr

**PARIS, le 8 :** L'Association Franco-Argentine de psychiatrie et de santé mentale organise un colloque sur " Ce qui se passe: enseignement, formation et transmission dans la clinique", de 9h00 à 18h30,
Grand amphithéâtre, Hôpital Sainte-Anne1rueCabanis75014Paris.
Inscriptions: cequisepasse@gmail.com

**PARIS, le 8-9 :** Le GY-PSY organise un colloque sur le thème : « Dire oui ou non, le consentement en question ». Information et inscriptions : 05 55 26 18 87, info@gypsy-colloque.com

### JANVIER 2024

**PARIS, du 24 au 26 janvier :** Congrès de L'Encéphale sur "L'intelligence augmentée: les connexions de l'Encéphale". Palais des Congrès de Paris. Inscriptions: ins-encephale@europa-organisation.com -Tél : 33 (0) 5 34 45 26 45 . EUROPA GROUP 19 allée Jean-Jaurès - BP 61 508 . 31015 TOULOUSE Cedex 6. FRANCE.

### MARS 2024

**PARIS, le 22 :** L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « Les parentalités ». Informations: AFP – 79 rue de Tocqueville – 75017 Paris – Tél : 01 42 71 41 11 mail : contact@psychiatrie-francaise.com site : www.psychiatrie-francaise.com

### JUIN 2024

**ROCHEGUDE (26), le 28 et 29 juin :** L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « Cette obscure identité du désir ». Information et renseignements : AFP – 79 rue de Tocqueville – 75013 Paris – Tél : 01 42 71 41 11 – mail : contact@psychiatrie-francaise.com – site : www.psychiatrie-francaise.com

L'Association Française de Psychiatrie
organise ses neuvièmes rencontres
de Suze la Rousse sur le thème

**Cette obscure identité du désir**
**les 28 et 29 juin 2024**
**à Rochegude (26)**

Renseignements et inscriptions à partir du site internet :
www.psychiatrie-francaise.com
Association Française de Psychiatrie
79 rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél : 01 42 71 41 11
Mail : contact@psychiatrie-francaise.com

L'Association Française de Psychiatrie
Organise une session FAF-PM sur le thème

**Rôle et place des psychiatres libéraux dans l'articulation en CPTS et PTSM**

**Le 7 décembre 2023**
**à Tours**

Renseignements et inscriptions
Association Française de Psychiatrie
79 rue de Tocqueville - 75017 PARIS
Tél : 01 42 71 41 11
Mail : contact@psychiatrie-francaise.com

LA LETTRE DE PSYCHIATRIE FRANÇAISE
**01 42 71 41 11**
79 rue de Tocqueville – 75017 PARIS

**Courriel** : contact@psychiatrie-francaise.com **Site** : www.psychiatrie-francaise.com
**Éditeur** : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF) - Dépôt légal : avril 2023 – ISSN en cours
**Directeur de la publication** : François KAMMERER
**Rédacteurs en chef** : Lydia GOLDENBERG-LIBERMAN et Jean-Louis GRIGUER
**Comité de rédaction** : Patricia ADAM, Maurice BENSOUSSAN, Jean-Pierre CAPITAIN, Sabine DEBULY, Jean-Louis GRIGUER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, David SOFFER
**Secrétariat de rédaction** : Marjorie GRANDGERARD
**Mise en page** : Agence LSP - pierre.lasry@agence-lsp.fr